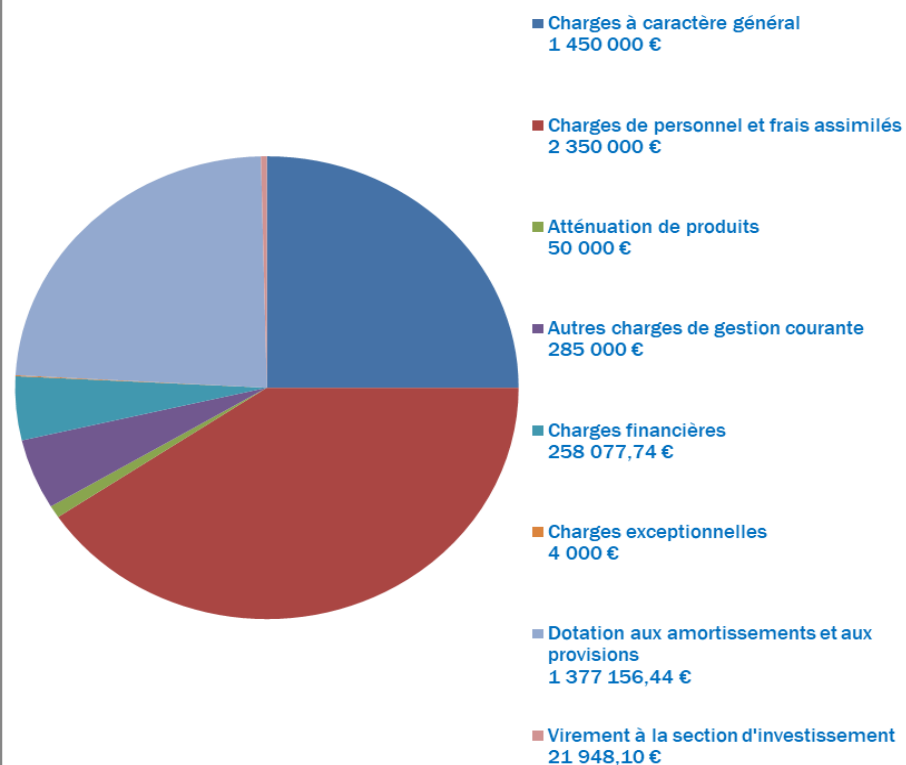


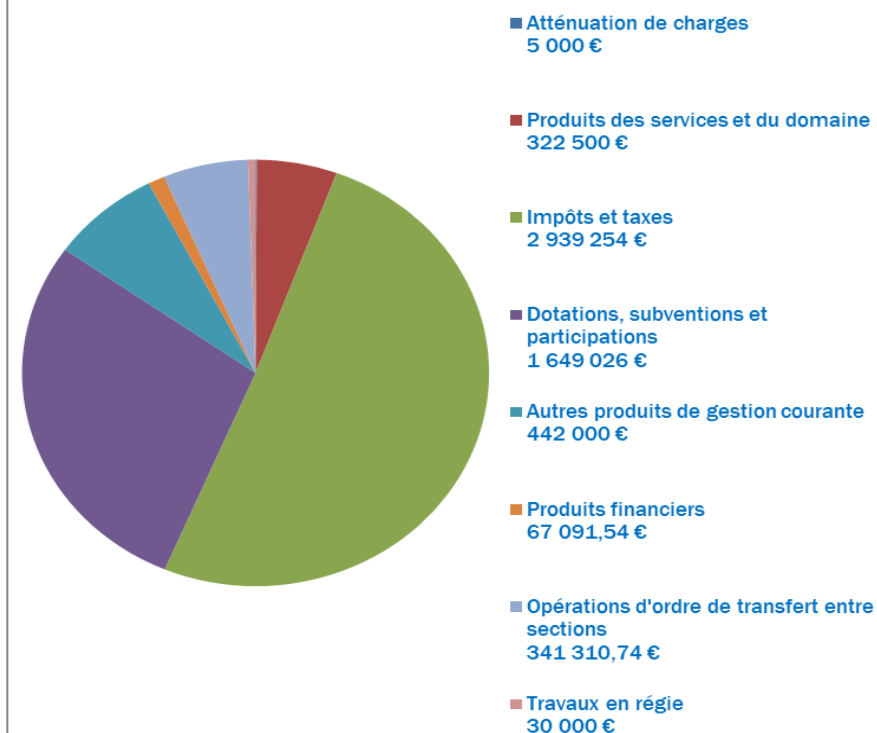
BUDGET PRIMITIF 2019

5 796 000 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Charges à caractère général : eau, gaz, électricité, fournitures, entretien, réparations, travaux, et prestations de services, pour le fonctionnement des équipements, des espaces et des services municipaux

Charges de personnel : une cinquantaine d'agents pour l'accueil du public en mairie (état civil, liste électorale, CNI et passeports, urbanisme, cabinet du maire) et les services municipaux (animations culturelles, communication, etc), l'entretien et le fonctionnement des équipements (Ancien Collège, Prétoire, Femme sans tête, camping) et des espaces (stades, rues, trottoirs, places, espaces verts, mails cimetière), la mise en place des manifestations de la Ville, et le soutien des activités et animations des associations

Autres charges de gestion courante : subventions aux associations, indemnités au maire et aux adjoints, et participation au Syndicat de transport scolaire

Charges financières : remboursement des intérêts des emprunts

Produits des services et du domaine : remboursement des frais de personnel par la Communauté de Communes (mutualisation des services), concessions au cimetière et au columbarium, droits de place (terrasses de commerces, marchés, foires)

Impôts et taxes : produits des impôts locaux, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation

Dotations, subventions et participations : dotations versées par l'État, participations et subventions de la Région, du Département, de fonds européens

Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles (logements communaux, locations de terres et jardins, loyers de la gendarmerie et de la brigade motorisée, loyer de l'inspection primaire, locations de salle...)